



Fédération Régionale
des Radios Associatives Non Commerciales
du Languedoc-Roussillon

15 Rue des volontaires
34 000 MONTPELLIER



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées – Méditerranée

C/o Radio Escapades
Cours des Casernes
30 170 SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

Le 1^{er}/02/2017.

Aux membres de l'ARRA et de la FRANC-LR

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la FRANC-LR a poursuivi son activité depuis la création de l'ARRA dans le but notamment de permettre aux radios de l'ex-Languedoc-Roussillon de bénéficier des partenariats et engagements financiers qui avaient été conclus antérieurement, et notamment ceux avec la Région Languedoc-Roussillon.

Depuis plus d'un an maintenant, l'ARRA s'investit fortement dans la construction de nouveaux partenariats à l'échelle de notre nouveau territoire régional et nous espérons dans les prochains jours pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles. Tous les nouveaux partenariats mis en place en 2016 l'ont été avec l'ARRA afin d'engager la dissolution de la FRANC-LR.

Dans ce cadre, l'assemblée générale extraordinaire de la FRANC-LR de juin dernier a engagé un processus de dissolution de l'association. Toutefois, après proposition d'une radio et analyse des différentes options, la solution de la fusion-absorption est apparue comme plus efficiente pour notre cas. En effet, cette disposition mise en place par la loi ESS permet notamment :

- la poursuite de l'engagement contractuel avec le salarié de la FRANC-LR au sein de l'ARRA, sans nécessiter de licenciement et en préservant le bénéfice de son ancienneté,
- la transmission des outils et moyens existants de la FRANC-LR à l'ARRA : parc de matériel, outils collectifs, matériel de travail pour l'animation fédérale...
- la persévérance sans complexité juridique des droits affectés sur les productions fédérales et particulièrement les productions issues de collectes mémorielles.

Une fois le processus de fusion opéré, l'association absorbée (la FRANC-LR) se trouvera ainsi dissoute.

Ce processus a donc été engagé conjointement par les groupes de pilotage de la FRANC-LR et de l'ARRA. Une réunion commune le 12 décembre 2016 a acté le processus et le cadre d'un projet de traité de fusion.

Ce document est d'ores et déjà consultable sur les sites internet : radios-arra.fr et franclr.fr.

Dans l'attente des documents comptables 2016 en cours d'établissement et pour la complète information de tous, le rapport 2015 de la commissaire aux comptes de la FRANC-LR est également à votre disposition.

Parallèlement à cette lettre d'information aux membres de la FRANC-LR et de l'ARRA, une information est publiée dans les annonces légales de Midi-Libre pour les départements sièges des associations : l'Aude pour l'ARRA et l'Hérault pour la FRANC-LR.

Il s'agit d'un processus engagé, mais celui-ci doit être décidé collectivement par les membres rassemblés en assemblée générale extraordinaire des deux entités.

La date du **4 mars** que nous avons envisagée pour une assemblée fédérale de l'ARRA sera donc également une date pour les assemblées ordinaires des deux fédérations pour clôturer l'exercice 2016 et d'assemblées extraordinaires pour ce processus de fusion-absorption. Compte-tenu des règles de participation aux assemblées générales extraordinaires de nos statuts (identiques sur ce point entre ARRA et FRANC-LR), **il est nécessaire d'avoir 2/3 des membres représentés physiquement pour délibérer.** Nous souhaitons donc la plus grande participation possible à cette réunion.

Merci de réserver la date dans vos agendas, le programme détaillé et les modalités logistiques vous seront précisées dans les prochains jours.

Par ailleurs, dans l'attente de la fusion, nous avons signé pour la période de janvier à mars 2017 entre FRANC-LR et ARRA une convention de mise à disposition de personnel (l'animateur fédéral) et une convention de mise à disposition de moyens (mobilier, matériel informatique, connexions...).

Nous espérons que ce courrier vous a permis d'avoir les informations nécessaires pour la compréhension des enjeux de cette décision et du processus en cours et nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Guillaume DELORME
Président de la FRANC-LR

Éliane BLIN
Présidente de l'ARRA